

edito

Depuis 2018, les médias parlent fréquemment de Bioéthique.

En effet, les Etats généraux de la bioéthique ont ouvert le débat sur le territoire national. Ils étaient destinés à mener une réflexion sur la révision des lois de bioéthique en prenant en considération les évolutions scientifiques, technologiques et sociétales. En 2019, le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE), dans son avis 129, a produit une synthèse substantielle de cette consultation pour partie populaire. Les recommandations pour la révision des lois rassemblées dans cet avis portent particulièrement sur l'évolution de la société et c'est l'AMP qui se trouve au cœur du réacteur législatif.

Le débat a débuté en 2019 à l'Assemblée nationale et le texte de loi a été voté en première lecture et ce, malgré quelques mouvements de radicalité. Le Sénat, quant à lui, vient de voter aussi la loi en première lecture mais il a introduit un amendement qui a surpris... Ce dernier stipule que l'AMP pour les femmes seules et pour les couples de femmes homosexuelles ne serait pas pris en charge par la Sécurité sociale. En d'autres termes, le Sénat reste attaché au fait que seule une AMP entreprise pour corriger une stérilité médicalement constatée doit être remboursée comme c'est le cas dans la loi actuelle. Provocation ? Blocage au second degré de la loi en arguant de raisons financières ?

L'esprit de la loi est pourtant clair, il affirme à la fois la liberté pour toutes d'accéder à l'AMP et l'égalité dans sa prise en charge...

Le débat se prolongera en 2020 mais d'autres questions majeures seront abordées : génome, intelligence artificielle, numérique en santé..

Que cette année soit riche et heureuse pour le questionnement éthique et pour la vie quotidienne de chacune et de chacun.



Sincères salutations,
Pr Bernard Bioulac
Directeur adjoint de l'ERENA –
Directeur du site de Bordeaux
Professeur émérite à l'Université
de Bordeaux, Membre de l'Académie
Nationale de Médecine

L'ERENA vous
souhaite une
Bonne année
2020

actualités

Aperçu des événements 2020 : à inscrire dès à présent dans votre agenda !



[Save the dates]

Le programme de l'année 2020 s'enrichit déjà de nombreux rendez-vous !

10 février : Rencontres d'Hippocrate : « Violences conjugales : quel rôle pour les professionnels de santé ? », Bordeaux, *organisées par LEH, en partenariat avec l'ERENA Bordeaux.*

19 février : Ateliers de la bioéthique étudiants : « L'humain neuro-amélioré », Bordeaux, *organisés par l'ERENA Bordeaux, l'Université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne et Sciences Po Bordeaux.*

18, 19 et 20 mars : Colloque « L'indiscipline des humanités médicales », Bordeaux, *organisé par l'Université de Bordeaux et l'Université de Bordeaux Montaigne, en partenariat avec l'ERENA Bordeaux.*

20 mars : Conférence « Ethique de l'autonomie à domicile » (titre provisoire), Pau, *organisé par l'Université de Pau et l'ERENA Bordeaux (à confirmer)*

24 mars : Journée d'étude « L'usage des technologies de santé et des soins (Telecare) à destination des personnes âgées en perte d'autonomie : quels impacts sur les professionnels et les territoires ? », Pessac, *organisée par le Réseau des Jeunes Chercheurs en Santé et Société, en partenariat avec l'ERENA Bordeaux.*

25 mars : Journée de rencontre du Réseau des Référents éthiques en ex-Aquitaine, Pessac, *organisée par l'ERENA Bordeaux.*

31 mars : Journée « Coopération en santé : parlons-en », Artigues-près-Bordeaux, *organisé par le CCECQA, en partenariat avec l'ERENA Bordeaux.*

Juin : Soirée débat « L'annonce d'un handicap ou d'une maladie grave » (titre provisoire), Bordeaux *organisée par l'ERENA Bordeaux.*

Septembre : Soirée débat « Démocratie sanitaire » (titre provisoire), Bordeaux, *organisé par l'ERENA Bordeaux et l'Institut Bergonié.*

14, 15 et 16 octobre : Colloque national des Espaces de Réflexion Éthique « Egalité d'accès aux soins : réalité ou illusion républicaine ? », Poitiers, *organisé par l'ERENA*

Novembre : Colloque annuel « Secret professionnel partagé, transmission des données de santé et droits de la personne » (titre provisoire), Pessac, *organisé par l'ERENA Bordeaux et le CFPPS du CHU de Bordeaux.*

+ d'infos sur  [AGENDA](#)

brèves

L'ERENA Bordeaux ouvre son compte 

Rendez-vous sur <https://twitter.com/ErenaBordeaux> pour suivre les actualités de @ErenaBordeaux.

Abonnez-vous à notre fil Twitter !

formation

Formation 3 j « Appui méthodologique à la mise en place et à l'animation d'une instance éthique »



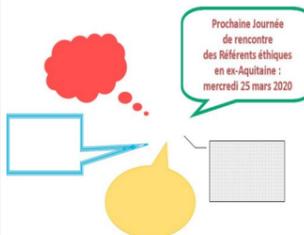
Session 2020 : les 10, 11 et 27 mars
2nde session prévue en nov./déc. 2020

L'ERENA Bordeaux propose cette formation dont l'objectif est d'acquérir les compétences nécessaires permettant d'installer et de faire vivre une instance éthique.

Renseignements
et inscription [ICI](#).



Vous êtes référent éthique dans votre établissement ? Participez à la Journée du Réseau des Référents éthiques en ex-Aquitaine le 25 mars 2020 !



L'ERENA Bordeaux anime le [Réseau des Référents éthiques](#), qui réunit des pilotes d'instances éthiques d'établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux en ex-Aquitaine (Dépts 24, 33, 40, 47 et 64).

L'objectif du Réseau est de partager des ressources, d'échanger, de s'informer, de se former et de développer ou maintenir les liens entre ces instances.

Chaque année, l'ERENA Bordeaux propose aux référents éthiques de se retrouver lors d'une journée d'échanges et de partages.



Rendez-vous donc mercredi 25 mars 2020 pour la prochaine Journée du Réseau des Référents éthiques d'ex-Aquitaine. Inscription gratuite et obligatoire ICI.